

l'Eglise, ni être donné par ceux qui ont rejeté son magistère et son autorité.

Ceux qui feront partie de la Commission devront donc avoir soin de veiller à ce que ces principes soient chaque jour plus attentivement respectés, et si, par hasard, il se rencontre certains esprits professant une admiration excessive pour les hétérodoxes, ils les amèneront, par la persuasion, à suivre et écouter fidèlement l'enseignement de l'Eglise.

Sans doute il arrive à l'interprète catholique de trouver quelque aide chez les auteurs dissidents, surtout en matière de critique ; toutefois la prudence et le discernement sont nécessaires. Que la science de la critique, assurément très utile pour la parfaite intelligence des écrits sacrés, devienne l'objet des études des catholiques : ils ont notre vive approbation. Qu'ils se perfectionnent dans cette science, en s'aidant au besoin des hétérodoxes, Nous ne nous y opposons pas. Mais qu'ils prennent garde de puiser dans la fréquentation habituelle de ces écrits la témérité du jugement. C'est, en effet, à cet écueil qu'aboutit souvent cette méthode de critique, dite supérieure, et dont Nous avons Nous-même plus d'une fois dénoncé la périlleuse témérité.

En troisième lieu, la Commission devra tout spécialement s'occuper de la partie de ces études dont le but spécial est l'exposition des Ecritures, qui importe grandement à l'utilité des fidèles.

Quant aux textes dont le sens a été authentiquement déterminé, soit par les auteurs sacrés, soit par l'Eglise, il faut se convaincre, à peine est-il besoin de le dire, que seule cette interprétation peut être admise comme conforme aux règles d'une saine herméneutique. Il existe, il est vrai, nombre de passages dont l'Eglise n'a pas encore définitivement précisé et fixé le sens et au sujet desquels chaque docteur privé peut suivre et défendre l'opinion qu'il croit juste : même dans ces cas, il faut, on le sait, garder comme règles l'analogie de la foi et la doctrine catholique.

De plus, il faut, en cette matière, veiller avec soin à ce qu'une ardeur trop violente dans la discussion ne dépasse point les bornes de la charité mutuelle ; il importe aussi, dans la controverse, de ne jamais faire porter le débat sur les vérités révélées ni sur les traditions divines.